

2R CONSULT
Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros
Siège social : 9, chemin des Jubliers, Dicy, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
RCS SENS 799 296 256

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'élevant à 36 030,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 36 030,00 euros

à imputer en totalité sur le compte « autres réserves » dont le solde est ainsi ramené à 22 028,71 euros.

CERTIFIÉ CONFORME

Le Président



SAS 2R CONSULT

9 CHEMIN DES JUBLIERS, DICY

89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/10/2025



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/10/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 039,00	1 825,78	36 213,22	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				840 000,00
ACTIF CIRCULANT	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	441,80		441,80	
	Total de l'actif immobilisé (III)	38 480,80	1 825,78	36 655,02	840 000,00
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	21 713,64		21 713,64	
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	28 802,14		28 802,14	6 886,40
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	251 191,24		251 191,24	
	Total de l'actif circulant (IV)	301 707,02		301 707,02	6 886,40
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	340 187,82	1 825,78	338 362,04	846 886,40
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		441,80		
	(2) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/10/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 500,00	2 500,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	250,00	250,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	58 058,71	242 218,85
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	(36 030,00)	(9 160,14)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	24 778,71	235 808,71
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	37 123,54	565 572,06
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 809,46	45 505,63
	Dettes fiscales et sociales	18 365,06	
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	210 285,27	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	313 583,33	611 077,69
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	338 362,04	846 886,40
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(36 030,00)	(9 160,14)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	313 583,33	611 077,69
	(2) Dont emprunts participatifs		

SAS 2R CONSULT

9 CHEMIN DES JUBLIERS, DICY

89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/10/2025



Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/10/2025	31/12/2024
		France	Exportation	10 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	45 650,00		45 650,00	
	Montant net du chiffre d'affaires	45 650,00		45 650,00	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1,87	
Total des produits d'exploitation				45 651,87	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			26 768,06	4 187,25
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 187,29	889,00
	Salaires			111 037,62	
	Cotisations sociales			41 598,74	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 825,78	
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			125,29	
Total des charges d'exploitation				186 542,78	5 076,25
RESULTAT D'EXPLOITATION				(140 890,91)	(5 076,25)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/10/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(140 890,91)	(5 076,25)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		346 240,29	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières		600 000,00	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			946 240,29	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		354,38	1 717,64
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		840 000,00	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			840 354,38	1 717,64
RESULTAT FINANCIER			105 885,91	(1 717,64)
RESULTAT COURANT avant impôts			(35 005,00)	(6 793,89)
	Produits exceptionnels			508,08
	Charges exceptionnelles			2 874,33
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(2 366,25)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			1 025,00	
Total des produits			991 892,16	508,08
Total des charges			1 027 922,16	9 668,22
RESULTAT DE L'EXERCICE			(36 030,00)	(9 160,14)
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Faits caractéristiques

La société 2R consult a cédée le 30 juin 2025, les titres de participations qu'elle détenait dans la société CHAMPION.

L'AGE du 31.07.2025 a décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour. Elle a également décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 octobre.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 10 mois.

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in black ink that appears to read "Jean-Michel".

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **338 362** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **991 892** euros et un total **charges** de **1 027 922** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-36 030** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/10/2025**.
Il a une durée de **10** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/10/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés en 2025
671200 Pénalités, amendes fiscales et pénales	658200 Pénalités, amendes fiscales et pénales	125.00
675600 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	667100 Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	840 000.00
775600 Produits de cession d'éléments d'actif	767100 Produits des cessions d'immobilisations financières	600 000.00
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	Néant
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements de formations)	649... Remboursements de formations	Néant
791... Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	6419... Avantages en nature	Néant
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements d'assurances)	7587.. Indemnités d'assurance	Néant

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat.
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			37 389,00			37 389,00
	Matériel de transport			650,00			650,00
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			38 039,00			38 039,00
FINANCIERES	Participations	840 000,00				840 000,00	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			441,80			441,80
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	840 000,00		441,80		840 000,00	441,80
TOTAL		840 000,00		38 480,80		840 000,00	38 480,80

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/10/2025
					Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport					1 765,59		1 765,59
	Matériel de bureau, mobilier					60,19		60,19
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						1 825,78		1 825,78
TOTAL						1 825,78		1 825,78

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

PRESENTATION

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/10/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	441,80	441,80	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 713,64	21 713,64	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	19 298,21	19 298,21	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 503,93	9 503,93	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		50 957,58	50 957,58	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	37 123,54	7 283,53	29 840,01	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 809,46	47 809,46		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 583,06	5 583,06		
	Impôts sur les bénéfices	1 025,00	1 025,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 990,00	8 990,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 767,00	2 767,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	210 285,27	210 285,27		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		313 583,33	283 743,32	29 840,01	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		38 902,76			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 779,22			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

PRESENTATION

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/10/2025
Total des Charges à payer		6 534
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 500
Fournisseurs - fact. non parve	4 500	
Dettes fiscales et sociales		2 034
Org. sociaux, charges à payer	100	
Etat - autres charges a payer	1 934	